

Chevigné et de de Gaulle, et qui est actuellement arrêté pour l'affaire du plan bleu. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Je pourrais ajouter d'autres noms à cette liste, car j'en ai beaucoup. M. de Chevigné est bien en cour, comme vous le voyez. On a les amis qu'on mérite. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. de Chevigné est arrivé en France après la libération, avec le général de Gaulle qu'il était allé rejoindre à Londres, où il exerçait les fonctions de chef d'état-major de Kœnig.

Je sais aussi qu'il est lié, par des liens familiaux assez étroits, avec les milieux bancaires qui nous sont bien connus, de la banque d'Algérie, de la banque de Paris et des Pays-Bas, des Rothschild. (Exclamations au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.)

A droite. Nous y voilà !

Mme Denise Ginollin. Et je me suis laissé dire, monsieur de Chevigné, que votre journal *Le Pays* serait contrôlé par un certain M. Pierre Betmann, pour le compte des Mirabaud, des fameuses mines de Bor, vendues par ces messieurs aux Allemands.

M. Jacques Duclos. Voilà la collaboration !

Mme Denise Ginollin. Et la femme de M. Pierre Betmann est née Hottinger, du baron Hottinger, chez lequel il a été découvert, le 15 octobre 1947, un dépôt de deux cents obus antichars, au château de Bolissy-Saint-Léger. Et M. Hottinger est inscrit au R. P. F. comme vous-même.

L'Aurore aussi pavaise depuis deux jours. Bien sûr, du moment qu'il s'agit de salir la Résistance. (Protestations au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Philippe Livry-Level. Ah ! non, pas cela ! La Résistance n'est pas le monopole d'un parti ; elle appartient à la France !

Mme Denise Ginollin. Toutes vos interruptions ne m'empêcheront point de vous dire vos vérités.

M. Philippe Livry-Level. Il ne s'agit pas de nos vérités, mais de la vérité tout court. Et je répète simplement que la Résistance appartient à la France. Nous avons assez d'entendre dire qu'elle appartient à un parti.

M. Marcel Poimboeuf. Elle n'est pas, en tout cas, le monopole du parti communiste.

M. Yves Péron. Silence aux rédacteurs de la charte de Pétain ! C'est un comble d'entendre M. Poimboeuf parler de la Résistance !

M. Marcel Poimboeuf. J'ai quelque qualité pour en parler autant que M. Péron.

M. Antoine Demusois. Vous étiez toujours vaillant à Alger, monsieur Poimboeuf !

M. Marcel Poimboeuf. Je l'ai été ailleurs, et avant, monsieur Demusois.

Mme Denise Ginollin. Du moment qu'il s'agit de salir la Résistance, comment l'Aurore ne serait-elle pas là, puisqu'elle compte, elle aussi, des gens comme M. Jean Piot, collaborateur d'un Déat ?

Mais je répète que les documents que vous utilisez, monsieur de Chevigné, sont des faux dignes des officines de la Gestapo. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Tous ont été fabriqués pour la mauvaise-cause que vous servez aujourd'hui et qui n'est pas celle de la République.

Si vous saviez que j'ai été, à un moment quelconque, libéré par la Gestapo et compromise par elle, vous vous garderiez bien de le dire aujourd'hui, vous vous garderiez bien de me démasquer. Vous feriez avec moi comme vous avez fait avec d'autres, pour que je continue, au sein de mon parti, la sale besogne que faisaient ces traltres, que nous avons chassés de nos rangs et qui ont trouvé la mort qu'ils méritaient, la mort des lâches. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Si j'avais été libéré par la Gestapo, compromise par elle, je n'aurais pas été condamné à mort par un tribunal militaire allemand et déporté à Ravensbrück et à Mauthausen. (Applaudissements à l'extrême gauche.) Je n'aurais pas sur moi les traces des violences que j'ai subies. La Gestapo aurait simulé une évasion, comme elle l'a fait pour d'autres, et j'aurais pu faire, au sein de la Résistance, le travail de traitres comme Hardy, pour lequel vous réclamez pitié et qu'on retrouve parmi les hommes du plan bleu. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Tout cela, vous le savez. Mais vous mentez parce que le parti communiste apparaît de jour en jour davantage comme le seul décidé à défendre les institutions républicaines et l'indépendance française contre vous, comme il les a défendues contre l'occupant. (Applaudissements à l'extrême gauche. — Exclamations et vives au centre et à droite.)

Vous en êtes réduit à l'insulte et à l'utilisation de faux policiers parce que vous ne pouvez plus, parce que vous ne pourrez plus renouveler ce que vous avez fait contre le parti communiste : l'emprisonnement des militants, la destitution des élus et l'assassinat des communistes, malgré ce que souhaite le rassemblement du peuple français, auquel vous appartenez. (Exclamations au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.)

Votre haine anticommuniste vous conduit déjà loin. Mais vos insultes et vos faux policiers ne montrent que j'ai bien fait de choisir le chemin qui est le mien, et je veux vous dire, du haut de cette tribune, ma fierté d'appartenir au parti que vous attaquez avec de telles armes.

De ce côté de l'Assemblée (l'extrême gauche) nous nous appuyons sur quelque chose de solide. Ce quelque chose, c'est le peuple, et contre cela vous ne pourrez jamais rien faire.

C'est tout ce que j'ai à vous dire. (Applaudissements prolongés à l'extrême gauche.)

M. Pierre de Chevigné. Je demande la parole.

A l'extrême gauche. Policier ! Flic ! Gestapo !

M. Ambroise Croizat. Allez donc rejoindre de Wavrin !

M. Yves Péron. Silence à ceux auxquels la Gestapo a fait ses confidences !

Nous n'avons pas, nous, reçu les confidences de la Gestapo !

A l'extrême gauche. Vous êtes un calomniateur, monsieur de Chevigné. (Vives et exclamations au centre et à droite.)

M. le président. Il faut en finir avec cet incident.

M. Pierre de Chevigné. Je suis entièrement d'accord avec vous, monsieur le président.

M. le président. Il est exact qu'à deux reprises cet incident a été évoqué ici ; la première fois, l'un des intervenants manquait ; la seconde fois, c'était l'autre.

Nous ne pouvons admettre que, de ce fait, de tels incidents ne cessent de rebondir.

Je viens de donner la parole à Mme Ginollin par une interprétation, je crois, libérale, du règlement (Approbations au centre et à droite), comme je l'ai fait avec vous, monsieur de Chevigné. (Vives à l'extrême gauche.)

Je vous demande, monsieur de Chevigné, de comprendre qu'il faut en finir.

Cependant, puisque vous avez été mis en cause, je vous bien vous autoriser à dire quelques mots, mais quelques mots seulement, et l'incident sera clos. (Très bien ! très bien ! sur de nombreux bancs.)

M. Pierre de Chevigné. C'est entendu, monsieur le président. Je vous remercie. Je ne garderai pas la parole plus d'une minute.

Je comprends très bien l'émotion de Mme Ginollin et celle de son parti. (Vives et exclamations à l'extrême gauche.)

J'ai apporté, à la tribune de cette Assemblée,...

M. Arthur Ramette. Mouchard !

M. Pierre de Chevigné. ...des documents, des faits...

A l'extrême gauche. Des calomnies.

M. Pierre de Chevigné. ...qui, s'ils sont exacts, sont, en effet, très graves, accablants, car, s'ils sont exacts, ils constituent un crime d'intelligences avec l'ennemi. (Très bien ! très bien ! au centre et à droite. — Exclamations à l'extrême gauche.)

M. Roger Roucaute. « S'ils sont exacts », dites vous. Vous n'êtes donc pas sûr qu'ils le soient.

M. Arthur Ramette. Nous notons l'aveu.

M. Pierre de Chevigné. Je partage l'opinion de M. le président de cette Assemblée ; cette affaire ne doit plus être évoquée dans cette enceinte.

Il y a quelques jours, j'ai proposé au parti communiste de la transporter dans une autre enceinte, dans une enceinte de justice.

Dans cette enceinte de justice, si les faits ne sont pas reconnus exacts, c'est moi qui serai condamné ; s'ils sont reconnus exacts, nul doute qu'il sera ouvert une instruction pour intelligences avec l'ennemi contre Mme Ginollin et contre son parti au nom duquel elle a agi. (Applaudissements sur de nombreux bancs au centre, à gauche et à droite. — Vives protestations à l'extrême gauche.)

Voir diverses à l'extrême gauche. Po-bieler !

M. Roger Roucaute. Mme Ginollin a été condamnée à mort par l'ennemi !

M. Yves Péron. Recevoir les confidences de la Gestapo, c'est un cas d'intelligences avec l'ennemi. C'est le votre, monsieur de Chevigné.

M. Ambroise Croizat. Il lui appartient bien, ainsi qu'à son ami Jules Moch, de nous donner des leçons !

M. Roger Roucaute. Entre flics, on se comprend !

M. Antoine Demusois. M. de Chevigné est dans la tradition de ses ancêtres.

M. Michel Peytel. Silence, forçat de la faim ! (Vives à droite.)

M. Yves Péron. Faut-il que la Gestapo ait eu confiance en lui pour lui faire ses confidences !

M. Charles Sorre. On dirait que cette proposition vous gêne, messieurs !